

génératrices d'emplois vitaux tant ici, au Canada, qu'à l'étranger, il ne faudrait pas que l'imposition de codes d'éthique affecter la compétitivité de ces entreprises

Dans cette suite d'idée, la question du contrôle ou de la vérification du respect du code est sans doute le problème le plus important. La motivation essentielle de l'entreprise pour que cette dernière utilise et respecte un code d'éthique est très problématique. Il existe deux approches dans ce domaine, soit un contrôle public, avec les coûts et les problèmes d'extra-territorialité qui se rattache à l'intervention d'un gouvernement, et une approche privée, comme une chambre de commerce ou les médias, où le code de conduite n'est pas imposé par une instance supérieure mais bien par les lois du marché.

Les participants ont donc préféré adopter une approche moins contraignante concernant l'application des codes d'éthique. Comme il n'existe pas de moyens efficaces de contraindre les entreprises à utiliser ces codes, il faut trouver des alternatives afin de motiver les entreprises à les adopter. La certification du type « ISO 9000 » est un de ces moyens de motivation. Cette certification, reconnue internationalement atteste le souci de l'entreprise à fabriquer un produit de qualité. Cette idée pourrait répondre à plusieurs problèmes si une version pour le respect des codes d'éthique pouvait être mise en place. En plus de résoudre le problème du contrôle de l'application du code par l'entreprise à un niveau international, cette solution placerait les entreprises internationales sur un pied d'égalité, reléguant au second rang le problème de la compétitivité internationale.

Afin qu'une telle initiative connaisse du succès, le groupe de travail croit que les efforts du gouvernement canadien devraient être faits à deux niveaux, soit régional et multilatéral. Les participants reconnaissent que malgré que le Canada soit bien perçu par la communauté internationale dans ce domaine, sa seule volonté dans le dossier des codes d'éthique ne saurait être suffisante pour que la situation progresse de façon satisfaisante dans un avenir rapproché. Dans cette optique, les participants croient que le Canada devrait travailler de concert avec les pays qui sont directement impliqués ou qui démontre un intérêt marqué à voir la situation évoluer.

Le premier niveau où le Canada devrait intervenir serait dans le cadre d'un régionalisme tel que l'ALÉNA. Le Canada devrait saisir la chance que lui offre l'ALÉNA afin d'introduire une certaine ligne directrice en ce qui concerne les codes d'éthique. L'occasion d'introduire ce nouvel aspect dans l'ALÉNA pourrait être fait lors d'un éventuel élargissement de l'accord au Chili. Il serait également envisageable qu'un accord parallèle puisse servir à cette fin. Le second niveau serait celui qu'offre les différentes institutions déjà existantes au niveau international. Les forums de discussion qu'offrent les groupes tels l'OCDE et l'APEC sont sans aucun doute des opportunités que le Canada peut saisir afin de sensibiliser davantage la communauté internationale à cette réalité. Les participants semblent cependant d'accord sur la nécessité de travailler à partir des organisations déjà en place.

L'internationalisation des codes d'éthique crée d'autres problèmes qu'il faut tenter de résoudre. Parmi ces problèmes citons celui de la composition du code. Les éléments qui doivent être inclus dans les codes d'éthique ne font pas l'unanimité. Les cultures régionales faisant obstacle à bien des égards lorsque vient le temps de définir le contenu du code d'éthique et également